

DÉPARTEMENT

LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT

Mende

CANTON

Nasbinals

Délibération n°27-2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13/04/2014

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

L'an deux mille quatorze et le treize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

Désignation d'un membre à l'association Lozérienne de réflexion en vue de la création du PNR Aubrac

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de nommer un membre du conseil municipal à l'association lozérienne de réflexion en vue de la création du PNR Aubrac.

Nota- le Maire certifie que la convocation du conseil avait été faite le 08/04/2014

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de nommer Monsieur Eric MALHERBE, Maire, comme représentant à ladite association.
- S'engage à payer la cotisation annuelle
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre

Fait à Marchastel le

13/04/2014

Le Maire,

Acte rendu exécutoire,
après dépôt ou
transmission en
Préfecture 13/04/2014
et publication ou
notification
le 13/04/2014

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents